

l'aide devait avant tout avoir un but humanitaire. Une autre raison, très proche de ces considérations, est la la promotion de la justice sociale. Dans la conjoncture actuelle, les préoccupations des Canadiens en ce qui concerne la justice sociale et l'amélioration des conditions de vie et de travail des pauvres des pays en développement sont d'autant plus pertinentes que ces derniers, durement éprouvés par la crise mondiale, se heurtent à d'énormes difficultés pour simplement conserver les gains acquis à grand peine dans les domaines de la nutrition, de la santé, de l'enseignement et de l'emploi.

Depuis quelques années, on reconnaît de plus en plus que la paix et la stabilité du monde dépendent dans une très large mesure de la paix et de la stabilité régnant dans les pays en développement. Or, la stabilité des pays en développement est conditionnée par l'existence d'un taux de croissance économique satisfaisant et d'une répartition équitable des fruits de l'expansion économique, tous deux étant fonction du volume et de la qualité de l'aide.

Par ailleurs, étant donné l'interdépendance croissante de l'économie mondiale, l'intérêt de tous les pays réside dans le développement et l'expansion des économies du tiers monde. Les efforts déployés pour promouvoir une